



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 25 juin 2019 à 19 heures, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée au 371, rue Notre-Dame. La dérogation concerne la largeur du terrain sur la rue qui est de 12,37 mètres alors qu'elle aurait dû être de 18 mètres.

La dérogation vise à autoriser une diminution de la largeur à 12,37 mètres, le tout montré au certificat de localisation préparé par Denis Lahaie sous la minute 10301. Cette opération a pour but de conserver les droits acquis du terrain à la suite d'une cession d'une portion de ce terrain en faveur du 361, rue Notre-Dame.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 14^{ÈME} JOUR DE JUIN 2019

SYLVIE CLÉMENT, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINTE

Capitale de la truite mouchetée